Tunisie : un tribunal supprime enfin la mention “esclave affranchi” sur les papiers d’identité des Noirs

17/10/2020 à 15h25



Karim Dali, un Tunisien noir de 39 ans, s’est battu des années contre une discrimination portant sur son identité: ses papiers indiquaient qu’il était descendant d’esclave, jusqu’à une décision de justice cette semaine saluée comme une “victoire” contre le racisme.

En Tunisie, notamment dans certaines villes du Sud, comme Médenine ou Djerba, des habitants noirs descendants d’esclaves portent encore sur leurs papier d’identité la mention “atig” (“affranchi par”) ou “chouchane” (“esclave”) accolée à leur prénom. Ainsi, sur tous leurs papiers, Karim et ses proches sont désignés comme “atig Dali”, c’est-à-dire que leurs ancêtres ont été affranchis par la famille Dali, dont ils ont pris le nom, une mention qui souligne leur statut d’ex-esclave.

Mais son père, Hamdane Dali, 81 ans, a obtenu mercredi, dans une décision du tribunal de première instance de Médenine, que cette mention “atig” soit retirée de ses documents d’identité, une décision valable pour toute la famille. […]

Le360afrique.com

Retrait de la mention "atig" (ex-esclave affranchi) des papiers d'identité: un vestige de l'esclavage supprimé par un tribunal en #Tunisie, au grand soulagement des intéressés. "Pour la première fois je me sens un citoyen libre". Récit @LarbiKaouther #AFP https://t.co/FVynhlA0O3

— bachorz (@borisbachorz) October 17, 2020